

Vos questions / nos réponses

Test urinaire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/04/2016 11:40

Bonjour, étant agent sncf, j'ai passé ma visite médical des 3 ans.

Je cosommais du cannabis uniquement week-end en soirée.

J'ai été contrôlé positif hier alors que j'ai arrêté depuis 20 jours. Je suis en relation avec des amis qui en consomme eux aussi , on passe des soirées ensemble, eux fume dans la même pièce que moi.

Mon test à était envoyé en analyse pour savoir le taux présent dans mon urine.

Et-il possible que les traces présentes dans mon urine soient liées à la fumée que j'ai pu inhalé ce week-end ou lié à ma consommation d'il y à 20 jours?

Mise en ligne le 21/04/2016

Bonjour,

Le fait d'inhaler de la fumée de manière passive ne suffit pas à fausser un test de dépistage mais il est possible dans certains cas (exposition longue et continue à la fumée, pièce close et non aérée) et en fonction du métabolisme de chacun, d'être dépisté positif même si l'on n'a pas consommé.

Il est aussi possible que vous mettiez plus de temps à éliminer le THC de votre organisme que d'autres personnes et que malgré votre consommation occasionnelle, votre test encore positif 20 jours après l'arrêt de vos consommations. Dans tous les cas le résultat de votre analyse devrait vous renseigner en tenant compte de l'importance du taux de THC.

Cordialement.
